



Communiqué de presse  
POUR PUBLICATION IMMEDIATE

## **Conclusions de la 25<sup>ème</sup> réunion du Comité d’Orientation du Centre de Développement des Capacités du Fonds monétaire international pour l’Afrique centrale (AFRITAC Centre)**

Le Comité d’Orientation du Centre de Développement des Capacités du Fonds monétaire international pour l’Afrique centrale (AFRITAC Centre ou AFC) s’est réuni à Kinshasa ce 14 juin 2023 en présentiel et visioconférence pour sa vingt-cinquième session.

Présidée par S.E. M. Nicolas KAZADI KADIMA-NZUJI, Ministre des Finances de la République Démocratique du Congo, Président en exercice du Comité d’orientation, cette réunion a été rehaussée par la présence de S.E. M. Jean-Baptiste ONDAYE, Ministre de l’Économie et des Finances de la République du Congo, de S.E. M. Aimé BOJI SANGARA BAMANYIRWE, Ministre d’Etat, Ministre du Budget de la République Démocratique du Congo, de Madame MALANGU KABEDI MBUYI, Gouverneur de la Banque Centrale de la République Démocratique du Congo, ainsi que des représentants des neuf Etats membres d’AFRITAC Centre, des partenaires au développement, du FMI, de la Commission de la CEMAC, de la Banque de la République du Burundi et de la Banque Centrale du Congo.

L’ordre du jour portait essentiellement sur les points ci-après : (1) examen des réalisations d’AFRITAC Centre pendant l’année fiscale 2023 (Mai 2022 à avril 2023) et (2) les priorités stratégiques du programme de développement des capacités et thématiques émergentes pour le programme de travail de l’année fiscale 2024 (Mai 2023 à avril 2024) ainsi que le budget du Centre.

Après débats et délibérations sur les différents points inscrits à l’ordre du jour, le Comité a :

1. Félicité la République Démocratique du Congo pour sa forte implication dans l’organisation de la vingt-cinquième réunion du Comité d’orientation du Centre;
2. Pris bonne note des réalisations et des résultats obtenus par le Centre durant l’année fiscale 2023 dans l’ensemble de ses domaines d’intervention malgré le contexte économique difficile et incertain du fait des effets pervers de la pandémie de la COVID-19 et du conflit en Ukraine ;

3. Encouragé le Centre à poursuivre son soutien à ses pays membres dans la mise en œuvre des réformes y compris celles induites par la stratégie des pays FCS du FMI ;
4. Entériné le rapport présentant l'exécution du programme de travail et les niveaux de dépenses de l'année fiscale 2023 ;
5. Noté avec satisfaction la capacité d'adaptation tant d'AFRITAC Centre que des Etats membres dans la délivrance de l'assistance technique à distance, par visioconférence, et les contacts directs que les Etats membres ont développé avec le Centre pour des besoins ponctuels ;
6. Salué la reprise effective des missions, ateliers et séminaires régionaux, et visites d'immersion entre pairs en présentiel dans les pays membres ;
7. Souligné la nécessité pour les Etats membres d'apporter leurs contributions respectives au financement de la Phase IV conformément à la grille des quotes-parts établie par AFRITAC Centre ;
8. Encouragé les différents donateurs d'AFRITAC Centre à poursuivre leur accompagnement pour le nouveau cycle de financement, afin de lui permettre de faire face aux besoins de renforcement de capacités des Etats membres pour lesquels il dispose d'un avantage comparatif certain ;
9. Encourage le Centre à poursuivre l'intégration des thématiques nouvelles dans son programme de travail telles que : (i) la prise en compte du genre dans les politiques publiques ; (ii) le changement climatique, (iii) la digitalisation des services publics et (iv) la bonne gouvernance ;
10. Adopté le programme de travail et le budget proposé pour l'année fiscale 2024 sous réserve de la prise en compte par le Centre des amendements qui seront proposés par certains pays membres.
11. Accepté la publication du rapport annuel de l'année fiscale 2023 ainsi que ses annexes (cadres logiques y compris) sur le site internet du Centre

AFRITAC Centre est le fruit d'une initiative du FMI qui a souhaité ainsi répondre à une demande émanant de dirigeants africains désireux d'obtenir plus d'assistance technique pour leur continent ainsi qu'une aide de proximité au développement des capacités. Aux côtés d'autres partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux, AFRITAC Centre soutient neuf pays membres : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République Démocratique de Sao Tomé-et-Principe et le Tchad.

**AFRITAC Centre est une initiative du FMI soutenue par les Etats membres et les partenaires au développement suivants :**



Burundi



Cameroon



République du Congo



Gabon



Guinée équatoriale



République Centrafricaine



République démocratique du Congo



République démocratique de Sao Tomé-et-Principe



Tchad



Union européenne



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



République Populaire de Chine



Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Federal Department of Economic Affairs,  
Education and Research EAER  
State Secretariat for Economic Affairs SECO



**Belgique**

partenaire du développement